



## CONVENTION DE PRET DE MATERIEL

Entre Monsieur Denis VALENTIN, représentant de la Ligue d'Aquitaine de Course d'Orientation  
Maison des sports, 119 boulevard du Président Wilson, 33200 BORDEAUX  
Téléphone : 05-57-22-42-13

Et le \_\_\_\_\_ ,

Il est convenu ce qui suit :

### Article 1 :

La Ligue d'Aquitaine de Course d'Orientation met à disposition du \_\_\_\_\_, le matériel décrit dans la fiche de prêt associée à chaque emprunt. Elle est renseignée et signée lors de la mise à disposition et du retour du matériel. Elle précise le type de matériel et son état de fonctionnement et les accessoires éventuels.

### Article 2 :

Le matériel prêté, l'est pour une durée de \_\_\_\_\_ jours

A compter du \_\_\_\_\_ jusqu'au

Le preneur ne pourra ni céder ni sous-louer le matériel. Par contre un second emprunteur pourra prendre le matériel lors d'une course à la condition sine qua non qu'il ait fait une demande et déposé un chèque de caution au préalable à la Ligue, de plus il doit renseigner et signer le jour de l'emprunt ladite convention avec un membre du comité directeur. Cet emprunt ne pourra se faire que pour une manifestation ultérieure à celle du primo emprunteur (celui qui a pris le matériel à la Ligue).

Le transport est à la charge de l'emprunteur et compris dans l'assurance souscrite à son nom.

### Article 3 :

L'emprunteur s'engage à :

- Utiliser le matériel de façon approprié et sécurisé.

Le preneur reconnaît expressément être le seul gardien du matériel prêté durant l'intégralité du contrat et, le cas échéant, au-delà, jusqu'à la restitution effective du matériel. Il s'engage à ce titre à exercer un contrôle effectif et exclusif sur le matériel. Le preneur certifie connaître le fonctionnement et la manipulation du matériel ainsi que toutes les mises en gardes de sécurité, les risques et précautions à prendre relatifs à l'utilisation du matériel décrit dans la présente convention. Il lui appartient de compléter si nécessaire son information. Le preneur sera donc tenu responsable de tout mauvais emploi.

- Prendre en charge les frais occasionnés par le vol, la perte, la détérioration du matériel.

Le preneur s'engage à **rendre le matériel dans le même état de propreté, de conditionnement et bon fonctionnement qu'au moment de sa réception.**

Le matériel sera contrôlé au moment de sa restitution. Tout nettoyage, défektivité, irrégularité, ou usure exagérée par rapport à l'utilisation spécifiée sont à la charge du preneur.

### Article 4 :

La participation aux frais de l'emprunteur est établie selon le tarif forfaitaire en vigueur de 25 €.

Le preneur verse ce jour au propriétaire la somme de 120€ à titre de **caution** ou **dépôt de garantie** pour répondre d'un retard intempestif de restitution partielle ou complète du matériel (délai de retour supérieur de 1 semaine et 1 jour après la date prévue) sauf accord préalable avec la Ligue.

Le remboursement de la caution sera effectué au retour du matériel en bon état.

Fait en deux exemplaires à \_\_\_\_\_, le

le Président de la Ligue  
d'Aquitaine de Course  
d'Orientation

L'emprunteur

# FICHE DE PRISE EN COMPTE DE MATERIEL

Barrer les mentions inutiles

Club :

Matériel perçu	Qté	Observations
<b>Banderole : arrivée</b>		
<b>départ</b>		
<b>flèche rouge</b>		
<b>* Conseil Régional/Ligue</b>		
<b>Flag</b>		
<b>Groupe électrogène</b>		
<b>Bip Départ</b>		
<b>Fléchage</b>		
<b>Tente</b>		
<b>Jerrycan</b>		
<b>Table 255/2 piquets</b>		
<b>Caisse Station Maître</b>		
<b>Valise Boîtiers GEC</b>		
<b>Boîte 50 puces</b>		
<b>Ordinateur Ligue/ Ordinateur HNA</b>		
<b>Imprimante Epson Stylus D78 /Epson 580</b>		
<b>Imprimante Canon Pixma iP 1200/ Imprimante HP</b>		
<b>Laserjet 1018</b>		
<b>Imprimante thermique</b>		
<b>Routeur WIFI/ Cartouche d'encre</b>		
<b>Piquets parcours ficelle/Boite à confettis</b>		
<b>caisse matériel ficelle/ Piquets en bois</b>		
<b>Autres :</b>		
<b>Ceinture/ Veste</b>		
<b>Boîte définitions</b>		
<b>Bac plastique pour cartes</b>		
<b>Pinces</b>		
<b>Balises</b>		
<b>PERCEPTION LE :</b>		<b>REINTEGRATION LE :</b>
<b>Signature de l'organisateur :</b>		<b>Signature de l'organisateur :</b>
<b>Signature LACO :</b>		<b>Signature LACO :</b>

**\* doit figurer sur les photos de remise de prix**